

# l'inter

*Mensuel d'information des Diplômés de l'Université de Montréal*

**Colloque  
18-19 mars**

**Université  
d'aujourd'hui**

**Québec de demain**



## DANS CE NUMERO

- PP. 4- 5- 6 Une entrevue avec  
M. Louis Casaubon
- P. 8 Programme du colloque
- P. 9 Liste des Commissions
- P. 10 Les bibliothèques
- PP. 12-13-14 Nouvelles de l'université

Si non réclamé, retourner à  
C. P. 6128, Montréal 3

2910, rue Maplewood, Ch. 24

**MARS 1966**

**18-19 mars 1966**

*Architecture*

*Psychologie*

*Droit*

*H.E.C.*

*Pharmacie*

*Médecine*

*Rehabilitation*

**Université  
d'aujourd'hui**

*Sciences*

*Art dentaire*

**Québec  
de demain**

*Sciences sociales*

*Médecine vétérinaire*

*Optométrie*

*Lettres*

*Bibliothéconomie*

*Diététique*

**27 commissions**

*Philo. et Inst. Etudes méd.*

*Santé publique*

*Polytechnique*

*Administration hospitalière*

**15 conférenciers**

*Technologie médicale*

*Musique*

*Extension de l'Enseignement*

*Sciences de l'Education*

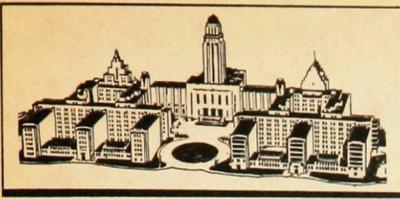
*Urbanisme*

*Sciences religieuses*

*Education physique*

*Nursing*

**Voir programme à la page 8**



# l'inter

## Message du président

# LE COLLOQUE: MINUTE DE VÉRITÉ

Encore une fois, le Président croit nécessaire de revenir à la charge auprès des membres de l'Association en soulignant de nouveau les objectifs que le Conseil s'est employé à définir au cours des derniers mois. Non pas que nous n'ayons pas été suffisamment explicites au cours des précédents articles; non pas non plus que nous craignons qu'ils n'aient pas été lus attentivement, bien au contraire. Nous sommes amenés à revenir sur le thème que nous avons développé depuis le mois de septembre à cause du prochain Colloque annoncé dans la dernière livraison. Nous croyons qu'il est essentiel de saisir cette occasion pour établir le lien intime qui existe entre les principes que le Conseil a définis dernièrement et la première expression concrète de cette nouvelle politique de l'Association.

En effet, n'avons-nous pas dit tout d'abord que l'Association ne pouvait susciter l'intérêt de ses membres que dans la mesure où elle pouvait offrir à ces derniers une activité différente de celle de toutes les autres associations. N'avons-nous pas prétendu également que, pour parvenir à soulever l'intérêt des membres à l'endroit de l'Université, l'Association se devait de leur offrir des objectifs qui puissent leur permettre de participer à la vie universitaire? Nous avons de plus affirmé que les Diplômés, à l'instar d'autres secteurs de la société, devaient se rendre compte de la responsabilité qu'ils ont envers la société et se grouper autour de leur Association pour l'assumer pleinement.

Tous ces principes ne seraient que vains mots si l'Association ne donnait pas à ses membres l'occasion d'exercer l'influence qu'elle se doit d'exercer dans le milieu qui l'entoure. Représentant, comme nous l'avons répété à plusieurs reprises, un secteur des plus importants de la population, l'Association doit être constamment au fait des grandes questions qui préoccupent le monde universitaire et faire office entre autres, de trait d'union entre cette société et l'Université.

Cet objectif a constitué la préoccupation constante du Conseil d'Administration depuis plusieurs mois; il suffira de relire le dernier numéro de l'INTER pour saisir le nombre et la diversité des sujets sur lesquels l'Association s'est penchée. On y retrouvera les grands problèmes de l'heure. A cause de leur complexité cependant, il ne sera pas possible à l'Association de présenter le fruit de ses travaux avant quelques mois encore. Il est cependant

une exception où l'Association est prête à s'exprimer et c'est, précisément, le Colloque. Première occasion d'importance de se manifester dans le cadre de sa nouvelle politique, il est impératif pour l'Association que tous les Diplômés emboîtent le pas derrière elle. Ce Colloque répond en effet au vœu le plus fréquemment exprimé par les membres à l'effet que l'Association s'étant jusqu'ici limitée à des activités d'un intérêt bien relatif pour eux, elle devait se réorienter.

A tous les Diplômés donc qui, avec raison ont tenu ce langage, nous lançons une invitation à participer à ce Colloque.

Le thème du Colloque le définit à lui seul: "UNIVERSITE D'AUJOURD'HUI — QUEBEC DE DEMAIN". Les grandes conférences qui y seront prononcées feront le point sur de nombreux problèmes du monde de l'éducation, au moment où l'évolution semble vouloir se précipiter et les principes fondamentaux être remis en question: l'enseignement supérieur au Québec; le développement de la recherche; le financement de l'enseignement pré-universitaire; le rôle de l'Université et la formation des maîtres.

Ces conférences à elles seules cerneront les grandes questions, mais elles ne réussiraient pas à traduire le sentiment des Diplômés qui y participeront, si ces derniers n'avaient aucun moyen de s'exprimer. C'est pourquoi vingt-sept commissions de travail correspondant aux diverses facultés et écoles affiliées se partageront la tâche d'étudier les aspects qui les préoccupent de plus près; c'est pourquoi aussi le programme prévoit une séance plénière qui permettra de réunir et condenser les vœux des diverses commissions. Enfin, le Colloque se terminera par une conférence du Ministre de l'Éducation, l'Honorable Paul Gérin-Lajoie, qui viendra expliquer la politique du ministère au sujet des grandes questions abordées au cours du Colloque.

Le Colloque constitue en somme la convocation des états généraux du monde universitaire et cette manifestation ne saurait avoir de signification sans la participation active de tous les membres de l'Association, car c'est à cette occasion que s'édifieront les assises d'une grande partie de notre activité future.

Jean-Claude DELORME

### L'INTER

"L'INTER", organe officiel des Diplômés de l'Université de Montréal, paraît 10 fois par an. Les bureaux de "L'Inter" sont situés à 2910, avenue Maplewood, app. 24. Tél. 312-1311. Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'objet comme envoi de deuxième classe de la présente publication. Ceux qui desiront nous faire parvenir des communiqués pour publication dans "L'Inter" doivent adresser leur envoi à: Les Diplômés, U. de M., C.P. 6128, Montréal 3.

# La triste histoire du financement de l'Université

— par Jean-Pierre BONHOMME

(NDLR) Jean-Pierre Bonhomme est diplômé de l'U. de M. et journaliste à "La Presse", où il est directeur de la section rotogravure. Il a rencontré pour nous M. Louis Casaubon qui fut trésorier de l'Université de 1941 à 1964. Ce rappel des problèmes de l'Université d'hier revêt un singulier cachet d'actualité, à la veille de notre prochain colloque sur : "Université d'aujourd'hui, Québec de demain".

Lorsque l'on demande à quelqu'un de résumer en cinq ou six pages la façon dont l'Université de Montréal a été financée depuis sa fondation, l'on demande effectivement à cette personne de synthétiser l'histoire entière de l'Université. Il n'est pas nécessaire d'élaborer pour démontrer la difficulté d'une pareille tâche. On peut toutefois donner certains points de repère en laissant tomber des faits secondaires mais pertinents qui pourraient, eux-mêmes, être révélateurs.

C'est monsieur Louis Casaubon, trésorier de l'Université de Montréal de 1941 à 1964, qui nous a fourni lesdits points de repère. Nous avons rencontré M. Casaubon dans son bureau du nouvel édifice "temporaire" où loge toute l'administration de l'Université. Sa nouvelle fonction de conseiller financier auprès du recteur l'autorise d'autant plus à s'exprimer sur la question. Nous l'avons écouté en jetant, parfois, un coup d'oeil sur le nord de la ville que nous avons en fond de scène.

L'histoire du financement de l'université de Montréal n'est pas une histoire drôle, loin de là. Tellement, que le journaliste qui l'a entendu raconter sort de l'édifice "temporaire" avec le goût de pleurer.

"Le budget des grandes universités canadiennes dépasse de beaucoup celui de l'Université de Montréal: celui de McGill atteint \$2,490,000 et celui de Toronto, trois millions. (...) Bref, l'Université de Montréal qui est la troisième du Canada en importance est la onzième pour ce qui est des ressources".

(Extrait de L'Album-souvenir de l'Université de Montréal 1933)



La Société d'Administration de l'Université. — Assis de gauche à droite : M. A.S. McNichols, Me Arthur Vallée, M. A. Leduc, S. Exc. Mgr Joseph Charbonneau, Grand Chancelier de l'Université et président de la Société d'Administration, M. Jos. Beaubien, l'hon. sénateur Elie Beaugard; debout : MM. Louis Casaubon et Olivier Lefebvre. (1943)

Un seul des faits démontre le côté tragique de cette histoire. En 1931, ça ne remonte tout de même pas au déluge, le personnel de l'Université au grand complet n'a pas reçu de salaire pendant huit mois. Pour se tirer d'affaires, les employés de l'Université de Montréal devaient aller emprunter 75 p. cent de leur salaire auprès de la Banque canadienne nationale en se faisant endosser par l'administration. Et pour régler leur cas, on leur demandait d'accepter des diminutions de salaire allant jusqu'à 10 p. cent. M. Casaubon le sait, il était à l'Université depuis 1923.

C'était, bien sûr, pendant la crise, mais là n'est pas la véritable raison pour laquelle l'Université de Montréal ne pouvait pas payer ses employés. Disons-le tout de suite, si l'Université de Montréal avait des problèmes de financement — et elle en a tou-

jours eu beaucoup plus que sa part — c'est que l'on considérait l'Université des Canadiens français de Montréal comme une affaire privée dont le gouvernement de Québec n'avait pas à se mêler. Il ne s'en mêlait pas trop non plus. Voyez un peu. De 1920, date de l'incorporation de l'Université, jusqu'en 1937, juste un peu avant la mise en tutelle de l'institution, le gouvernement de Québec ne donnait que \$25,000.00 par année en octroi de "soutien". Pendant 17 ans! A peu près le salaire actuel d'un ministre!

Le gouvernement fédéral, pour sa part, ne donnait pas un sou. Pas parce qu'il avait peur de heurter les sensibilités autonomistes du Québec. Il s'en tirait en disant qu'il s'agissait d'une université confessionnelle — donc privée — et que cela ne le regardait pas.

Et l'Université de Montréal n'avait pas de fonds de dotation. Elle n'en a jamais eu.

M. Casaubon nous le dit : "La situation financière de l'Université de Montréal était désastreuse. La cause, selon lui, c'est le désintéressement des pouvoirs publics et le désintéressement de la population."

"La nécessité d'un hôpital d'enseignement ayant été reconstruite, une capacité de quatre cent quatre-vingts lits a paru offrir un champ d'observation assez vaste pour illustrer les différentes spécialités de la médecine.

"L'hôpital est constitué par trois ailes de cent quarante-cinq pieds par cent quarante-cinq pieds terminées par un solarium et reliées entre elles par une aile en retour de trois cent soixante-six pieds de longueur, contenant les salles d'examen, les laboratoires de routine, les chambres d'isolement et, pour conserver plus de souplesse à cette disposition, des chambres supplémentaires qui pourront être attribuées, selon les besoins, soit à l'un, soit à l'autre des départements des ailes voisines.

"Les dispensaires occupent tout le rez-de-chaussée de l'hôpital."

(Extrait de L'Album-souvenir de l'Université de Montréal, 1933)

"A cette époque, ajoutait-il, on ne pouvait pas s'adresser à l'opinion publique aussi facilement qu'on le fait aujourd'hui. Cette opinion, mal informée, n'exerçait pas de pression sur les gouvernements". Les autorités de l'Université allaient donc quémander périodiquement à Québec pour boucher les trous. De 1920 à 1937, il y eut trois octrois spéciaux. Un million de dollars en 1929, un million et demi en 1931, et un million et demi en 1933. Comment alors prévoir le développement de l'Université lorsque l'on ne peut compter sur un fixe ?

Selon M. Casaubon, les problèmes de financement ont retardé le développement de l'Université et les pertes en richesses humaines ainsi subies sont incalculables.

Mais alors, où l'Université de Montréal prenait-elle donc son argent ? De 1920 à 1937, il lui fallait certes plus de \$25,000.00 par année pour vivre. Les frais de scolarité des étudiants n'empêchaient pas l'accumulation des déficits.

L'Université étant une institution privée qui intéressait quand même un peu le public, on faisait des sous-

criptions publiques. Comme la Red Feather ou la Fédération des Oeuvres de charité. Il y en eut deux grandes qui ont d'ailleurs fait couler autant d'encre que de fonds dans les coffres.

La première remonte à 1920. Le moment était bien choisi, puisque les immeubles de la rue Saint-Denis venaient de passer au feu l'année précédente. Cette souscription avait justement pour but de permettre la reconstruction des bâtiments. La campagne rapporta la somme de \$4 millions payables en versements. Mais l'Université n'a pu en percevoir que \$3 millions. De ces trois millions, il y en avait un qui venait du gouvernement et les deux autres du public. Le dernier million, celui qui manque, devait venir des Sulpiciens. Mais ces derniers étant en difficultés financières, ne purent verser que \$165,000. Parmi les plus gros souscripteurs privés, on trouve des noms comme ceux du sénateur Béique, un personnage important à l'époque qui était directeur de plusieurs compagnies dont le C.P.R. et qui a versé \$50,000. Un certain Alphonse Racine versa également \$50,000. etc...

Avec cet argent, on paya \$486,000 pour la réfection de l'immeuble. \$332,000 pour l'ameublement, les livres et autre matériel. On versa

\$235,000 pour couvrir le déficit d'opérations. Avec les \$2 millions environ qui restaient, on fit des placements et on acheta les terrains du mont Royal où se trouve l'Université actuelle.

Ce sont les placements qui sont importants. Car l'Université ne pouvait compter sur les subventions de l'Etat, elle devait investir afin d'obtenir de ces investissements des revenus qui serviraient à défrayer le coût des opérations. Or plus elle dépensait pour l'expansion, plus les revenus de ses investissements diminuaient et moins elle pouvait faire face à ses dépenses courantes. La tentation était forte d'attendre avant de dépenser les sommes investies. Là se trouve peut-être la raison des fameux retards à entreprendre la construction des bâtisses nouvelles. En tout cas, l'Université se trouvait dans un beau cercle vicieux.

La deuxième souscription eut lieu en 1948. L'Université venait de vivre pendant près d'une dizaine d'années sous un régime de quasi-tutelle. L'on s'appretait à donner à l'Université la chartre qu'elle possède actuellement, et ce devait être la fin des problèmes.



Le docteur Léon Lortie, professeur de chimie minérale et président du Canadian Institute of Chemistry; M. Claude Cartier, chef des laboratoires d'analyse; le docteur Roger Barré, directeur de l'Institut de Chimie; le docteur Georges Baril, secrétaire de la Faculté des Sciences. (1943)

On avait mis au rancart la forme d'administration qui existait depuis 1920 parce qu'on la trouvait trop lourde à faire fonctionner, trop compliquée et les facultés, représentées dans l'organisme directeur, se trouvaient juges et parties disait-on. L'étude-vaste-de la nouvelle charte avait commencé en 1939, pour aboutir à la loi de 1950 qui créait le conseil des gouverneurs, la commission de l'exécutif et la commission des études actuels.

Donc, en 1948, l'Université recueille précisément \$12,850,000.00. Les argents devaient servir à quatre fins principales. La création d'un fonds de pension, la construction d'un centre médical, la construction d'un Centre des étudiants et l'aménagement du bâtiment principal. Celui qui vous parle, qui a terminé ses études de droit en 1957, a assisté à l'inauguration dudit centre social des étudiants, justement à la fin de 1957, soit dix ans après la souscription. Il n'en a pas profité longtemps et s'en souvient. Quant au Centre médical, parlez-en aux étudiants en médecine et aux médecins eux-mêmes qui réclament sa construction par les années

**"... Ce bâtiment est surmonté d'une tour, couronnée par un observatoire d'astronomie; le fût de la tour contient une réserve pour le dépôt des livres de la bibliothèque".**

**(Extrait de L'Album-souvenir de l'Université de Montréal, 1933)**

qui courent. Les sommes ont donc dormi longtemps. Sans doute pour en obtenir les revenus en intérêts, revenus à verser pour les frais d'opération courante.

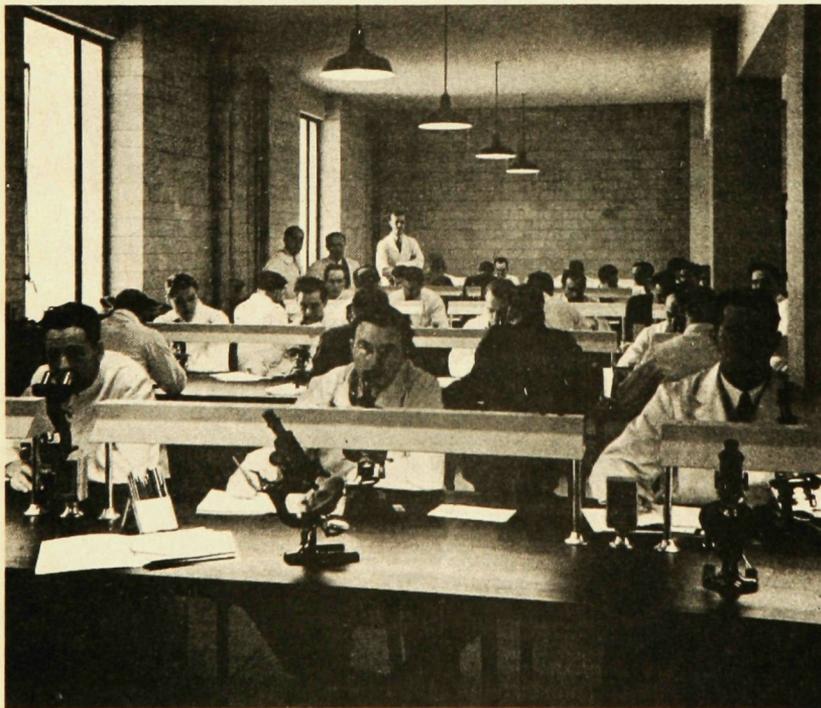
Quoi qu'il en soit, en 1948, le gouvernement du Québec avait versé \$4 millions et la ville de Montréal \$2 millions. Les fabriques avaient été cotisées et le public n'avait pas lésiné. Les plus gros souscripteurs avaient versé des montants de \$100,000.00. Dans ce groupe on trouve des banques et des noms comme ceux des intérêts Bronfman, la maison Eaton, etc.

Voilà, en somme, certains points de repère qui pourront être utiles à ceux qui veulent savoir comment l'Université de Montréal a "vécu" — financièrement. Ce ne sont pas des propos de comptable, ni de financier. Ils sont donc forcément incomplets. Mais ils ont le mérite d'être dits par un journaliste qui a vécu à l'université. Qui a écrit dans "Le Quartier Latin" se plaignant de la situation qui lui était faite. Il ne s'est pas assagi. Si c'était à refaire, il se plaindrait encore, mais il le ferait avec plus d'efficacité.

Il dirait ainsi que les difficultés énormes de l'Université de Montréal — dont certaines ne sont pas imputées

**"Dans l'intervalle, que la situation financière de notre Université a prolongé, d'autres Universités, plus heureuses, ont pu mettre à exécution des idées semblables à la nôtre et se maintenant en plein fonctionnement".**

**(Extrait de L'Album-souvenir de l'Université de Montréal, 1933)**



*La laboratoire d'Anatomie pathologique de la rue Saint-Denis, d'une capacité d'à peine soixante étudiants, ne permettait pas de travailler au microscope sans déranger les plaques de son voisin. (1943)*

tables à des erreurs humaines, il faut l'avouer — sont dues principalement à une erreur sur les mots. On a appelé privé ce qui était public. L'Université de Montréal, la seule de langue française à Montréal appartient au public de Montréal et de la région. Et elle appartient à Québec puisque les municipalités sont des créatures du gouvernement provincial. Voilà ! Dans le passé on a refusé d'appeler les choses par leur nom et cela a coûté cher à l'Université de Montréal. M. Casaubon vous le dira si vous le lui demandez. Il nous l'a bel et bien dit.

# L'UNIVERSITÉ ET LE CENTRE MÉDICAL

**Le Conseil des gouverneurs de l'Université de Montréal tient à réaffirmer une fois de plus sa conviction profonde de la nécessité d'un Centre médical de l'Université, et sa volonté de mettre en oeuvre tous les moyens à sa disposition pour en hâter la réalisation.**

Les Gouverneurs affirment également que les projets d'Hôpital universitaire ou de Centre médical successivement élaborés par l'Université depuis une trentaine d'années, ont été mis de côté chaque fois, pour des raisons indépendantes de leur volonté, et que le gouvernement du Québec et le corps médical doivent assumer la responsabilité de ces ajournements.

Par ailleurs, le Conseil rappelle que le 23 novembre 1964, lors d'une audience que l'honorable Premier Ministre avait accordée au recteur, à un groupe de gouverneurs et au doyen de la Faculté de médecine, le chef du gouvernement avait agréé le nouveau projet de construction du Centre médical, à la condition que la Faculté de médecine augmente considérablement le nombre de ses étudiants.

Le Conseil des gouverneurs rappelle également que les organismes responsables de la planification à l'Université ont fixé comme premier objectif du plan quinquennal 1964-1969, de construire le Centre médical, les bâtiments de la Faculté des sciences, et les bâtiments des Facultés de droit et de Sciences sociales. Le Conseil des gouverneurs a la responsabilité d'assurer le développement global de l'Université et de hâter la réalisation des projets qui répondent à l'ensemble des problèmes urgents suscités par l'accroissement de la population étudiante. L'absence de fonds pour la construction du Centre médical ne doit pas paralyser la construction des Facultés des sciences, de droit et des sciences sociales, dont le financement est assuré par la Loi des investissements universitaires de la Province et par la Caisse de subventions de capital aux universités, confiée au Conseil des Arts.

C'est aussi le voeu qu'ont exprimé les doyens des facultés et écoles constituantes à une réunion tenue le 31 janvier 1966, d'assurer la Faculté de médecine que "son projet de construction d'un Centre médical sera poursuivi avec toute la vigueur nécessaire auprès des autorités du Québec, et que les priorités accordées de construire les bâtiments des Facultés des sciences, des sciences sociales et de droit ne doivent pas être modifiées". Cette résolution a d'ailleurs été ratifiée par le Conseil des gouverneurs à sa réunion du 2 février 1966.

**Ce problème sera  
étudié lors du  
prochain colloque**

**Les 18 et 19 MARS**

# programme

## vendredi 18 mars

19.30 hres  
20.15 hres

Hall d'honneur  
Grand auditorium

Inscription  
Allocution de bienvenue du  
Président des Diplômés.

Conférence de M. Michel Brunet :  
"L'Enseignement supérieur au Qué-  
bec et l'Université de Montréal : les  
difficultés d'hier et les défis contem-  
porains."

Panel : MM. Pierre Dagenais  
Henri Favre  
Jacques Laurence  
Dr. Eugène Robillard  
Pierre Harvey  
Jacques-Yvan Morin

Hall d'honneur : Réception.

## samedi 19 mars

9.30 hres  
11.30 hres  
11.45 hres  
DEJEUNER LIBRE AU CENTRE SOCIAL  
14.20 hres

Voir liste des Commissions  
Hall d'honneur  
Grand auditorium

Réunion des commissions  
Pause-café  
Conférence du recteur

4 CONFERENCES SIMULTANÉES:  
H-415

P-310-320

H-310-320

Z-110

15.45 hres  
16.05 hres

Hall d'honneur  
Grand auditorium

- a) Le développement de la recher-  
che :  
M. Maurice L'Abbé
- b) Financement de l'enseignement  
supérieur et relations avec l'E-  
tat :  
MM. François-Albert Angers et  
André Raynauld
- c) L'enseignement pré-universitari-  
re :  
M. Jean-Marie Beauchemin
- d) Le rôle de l'Université et la for-  
mation des maîtres :  
M. Gabriel Larocque.

Pause-café  
Plénière  
Conférence du Ministre de l'Éduca-  
tion.  
Réception.

18-19 mars – Université d'aujourd'hui – Québec de demain – 18-19

# liste des commissions

## COMMISSIONS

1. Médecine
2. Art dentaire
3. Pharmacie
4. Optométrie
5. Médecine vétérinaire
6. Sciences
7. Polytechnique
8. Architecture
9. Urbanisme
10. Droit
11. Sciences sociales
12. H.E.C.
13. Philo. & Inst. Etudes médiév.
14. Psychologie
15. Lettres
16. Bibliothéconomie
17. Sciences de l'Éducation
18. Extension de l'Enseignement
19. Musique
20. Sciences religieuses
21. Santé publique
22. Réhabilitation
23. Technologie médicale
24. Nursing
25. Administration hospitalière
26. Education physique
27. Diététique

## ORATEURS

- Dr Lucien Coutu, doyen
- Dr Jean-Paul Lussier, doyen
- M. André Archambault, doyen
- Dr J. Armand Messier, directeur
- Dr Joseph Dufresne, directeur
- M. Henri Favre, doyen
- M. Henri Gaudefroy, directeur
- M. Guy Desbarats, doyen
- M. Jean Laurent, directeur
- Me Jean-Guy Cardinal, doyen
- M. Philippe Garigue, doyen
- M. Roger Charbonneau, directeur
- M. Lucien Martinelli, doyen
- M. David Bélanger, directeur
- M. Pierre Dagenais, doyen
- M. Réal Bosa, directeur
- M. Gabriel Larocque, doyen
- M. Jean Houpert, directeur
- M. C. Morin, doyen
- M. Richard Brosseau, directeur
- Dr Maurice Panisset, doyen
- Dr Gustave Gingras, directeur
- Dr Roger Beaulieu, directeur
- Mlle Alice Girard, doyen
- Dr G. Blain, directeur
- M. A. Sheedy, directeur
- Mlle Rachel Beaudoin, directrice

## Salles

- M-415
- D-100
- D-600
- D-225
- D-500
- G-415
- E-310-320
- N-615
- T-318
- M-525
- N-515
- H-415
- M-425
- Z-240
- Z-300
- M-719
- P-310
- Y-130
- Z-230
- Z-205
- Z-325
- D-460
- D-560
- Z-235
- Y-100
- M-605
- G-1015

# Les bibliothèques de l'Université

Une bibliothèque d'université est un instrument essentiel d'enseignement et de recherche.

Les autorités de l'Université de Montréal conscientes des problèmes particuliers et des lacunes des bibliothèques, ont entrepris depuis quelques années un programme accéléré d'expansion. Il convient de faire le point de ces efforts à l'aide de données statistiques précises et récentes.

## Problèmes particuliers à l'Université de Montréal

Il faut maintenant parler des bibliothèques de l'Université de Montréal car, surtout depuis trois ans, un effort de décentralisation a été entrepris afin de permettre la constitution de bibliothèques spécialisées par secteur et plus facilement accessibles aux étudiants. Aussi en considérant l'effort financier de l'Université dans ce domaine il ne convient plus d'analyser uniquement la situation de la bibliothèque centrale qui, avec ses 500,000 volumes, demeure évidemment la principale mais il faut tenir compte également des bibliothèques spécialisées (près d'une quinzaine) distribuées dans l'Université.

En outre, si l'on tient à comparer les bibliothèques de l'Université avec celles d'autres universités, il est important de se souvenir que les grandes Ecoles affiliées telles l'École des hautes études commerciales et l'École polytechnique ont chacune des bibliothèques de près de 200,000 volumes. Cette remarque vaut également pour les bibliothèques des collèges classiques affiliés.

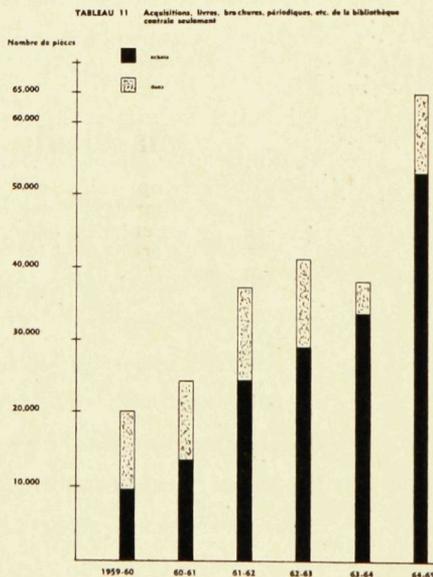
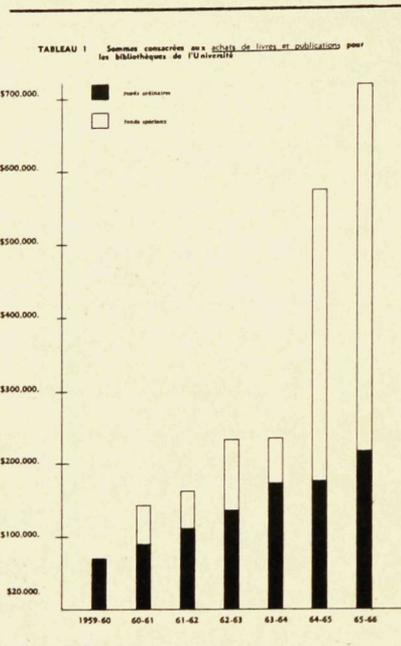
Cependant il n'y a aucun doute qu'il existe un retard considérable à combler à l'Université de Montréal. Ce retard est notamment dû à la jeunesse de la bibliothèque qui n'a que 23 ans d'existence, au manque chronique de crédits et à la rareté du personnel qualifié: il n'y a qu'une seule École de bibliothéconomie de langue française au Canada, dépendant de l'Université de Montréal.

## Les efforts en cours

La Commission des études de l'Université a créé une sous-commission permanente des bibliothèques dont la tâche est d'étudier l'ensemble des problèmes et de proposer des solutions cohérentes et planifiées. Elle est constituée de trois doyens, de huit professeurs de diverses disciplines et du conservateur qui se réunissent deux fois par mois.

Au cours des trois dernières années, de nouvelles bibliothèques spécialisées notamment celles de pharmacie, chimie, biologie, chirurgie dentaire, sciences économiques, philosophie, etc., ont vu le jour et celles existant déjà en médecine, droit, géologie et hygiène ont été réorganisées.

Les locaux ont été améliorés et agrandis, d'une part au niveau des secteurs par l'ouverture ou le réaménagement des salles de lecture des



bibliothèques spécialisées, d'autre part par l'agrandissement des magasins de livres dans les étages supérieurs de la tour et l'ouverture de salles de travail pour les chercheurs.

## Données statistiques

TABLEAU I : Sommes consacrées aux achats de livres et de publications pour les bibliothèques de l'Université.

Les fonds ordinaires consacrés aux acquisitions sont, cette année, de \$216,000 soit trois fois plus qu'en 1959-60. De plus l'Université a pu, cette

année, affecter des fonds spéciaux d'un demi-million de dollars alors que, de 1943 à 1960, la somme totale des fonds spéciaux s'est chiffrée à \$50,000.

## Effort financier

De plus, il y a eu augmentation du budget de la bibliothèque centrale depuis 1951. Ce budget qui comprend les services et les achats (fonds ordinaires) est passé de \$40,265 en 1951-52 à \$424,978 en 1965-66, c'est-à-dire qu'il a plus que décuplé en quinze ans et plus que doublé au cours des cinq dernières années.

Depuis que les bibliothèques spécialisées ont été constituées ou réorganisées, leurs budgets sont distincts de celui de la bibliothèque centrale.

Ce qui donne aux bibliothèques de l'Université un budget régulier total de près de \$800,000.

Enfin, des fonds spéciaux d'achat de livres se surajoutent aux budgets réguliers. Ce qui porte l'ensemble de l'effort financier à près d'un million trois cent mille dollars pour cette année.

TABLEAU II : Acquisitions de la bibliothèque centrale.

Ce tableau ne tient compte que des acquisitions de la bibliothèque centrale au cours des six dernières années, au moyen d'achats ou de dons. Ces acquisitions, livres, brochures, périodiques, etc., sont passées de 20,042 en 1959-60 à 63,526 en 1964-65; c'est-à-dire qu'elles ont plus que triplé. De plus, l'Université est abonnée à 3,113 périodiques et en reçoit, par service d'échange, 1,560 autres.

## Augmentation du personnel

En six ans, le personnel de la bibliothèque centrale est passé de 38 à 83 donc, il a plus que doublé. Le personnel supplémentaire des bibliothèques spécialisées dépend encore des facultés. Ce qui signifie que près de 120 personnes sont préposées cette année, aux bibliothèques de l'Université parmi lesquelles plus de 50 sont des bibliothécaires professionnels.

## Prêts et consultations dans les bibliothèques

Une bibliothèque d'université n'est pas comme une bibliothèque générale ouverte au grand public et le nombre seul des prêts n'est pas significatif des services rendus aux usagers. Ceci est particulièrement vrai pour les bibliothèques de faculté comme le prouvent les données pour 1964-65 et qui font état de la circulation des livres de l'ordre de 400,000 prêts et consultations.

Toutes les bibliothèques du monde se prêtent mutuellement des volumes. Les prêts accordés par la bibliothèque centrale à d'autres bibliothèques à l'extérieur de l'Université sont passés de 967 en 1959-60 à 2,774 en 1964-65; c'est-à-dire qu'ils ont pratiquement triplé.

# Semaine - sciences

Sous le thème de "Science Vivante" s'est tenue à l'Université du 31 janvier au 6 février la Semaine-Sciences. Plusieurs activités ont marqué cette semaine et particulièrement l'exposition scientifique qui attirera au Centre Social les étudiants des collèges classiques et des écoles secondaires que l'ère de science-fiction que nous vivons actuellement intéresse très fortement. La participation de la NASA assura à cette exposition toute son ampleur. Ses nombreux kiosques et les maquettes des satellites et des fusées captivèrent les visiteurs.

Signalons aussi la présence de la Société Radio-Canada qui joue un grand rôle dans l'éducation scientifique de notre milieu. Enfin, le célèbre rayon Laser qui sera utilisé bientôt pour les communications spatiales nous était présenté par la Compagnie de Téléphone Bell.

De plus, on donna de nombreuses conférences; il y eut projections de films et des visites organisées à l'école Polytechnique et à la Faculté des Sciences.



Cette photo nous montre le projet le plus fantastique de la NASA. Il s'agit du projet Apollo qui doit envoyer des hommes sur la lune d'ici 1970. Au premier plan, le véhicule qui se posera sur la lune. Ses plans devront être révisés à la suite des découvertes du Luna-IX des Soviétiques.

## Semaine de philosophie

*Ce thème "Philosophie et société" répond-il à un profond souhait, qui serait nôtre, de participer activement à l'édification d'un Québec nouveau, adulte? Ce déverrouillage de la pensée, ce raz de marée qui bouleverse notre "folklore" saura-t-il donner au pays un philosophe à sa dimension, à son visage?*

*Je vois cette semaine comme un effort tendu de dire OUI à la mission sociale, engagée de la philosophie.*

Jean-Pierre Trempe,  
directeur

Du 8 au 12 février avait lieu à l'Université la quatrième semaine annuelle de Philosophie. Réunissant des étudiants en Philosophie des Universités Laval, Ottawa et Montréal, la semaine avait pour but d'étudier le thème "Philosophie et société".

M. Marcel Rioux, sociologue, donna une conférence intitulée "Le sociologue et la société". Distinguant entre sociologie critique et sociologie aseptique, il se situa au centre de la sociologie critique, tentant de la définir.

Le lendemain, le Frère Untel et M. Paul Chamberland, dans un débat-midi, essayèrent de dégager quel devrait être l'engagement de l'intellectuel dans la Société. Au cours de l'après-midi, des comités étudièrent le "statut de la femme", réflexions qui déplurent à plus d'une. Le même soir, M. Jean

Meynaud, professeur titulaire au département de science politique de la Faculté de philosophie, donna une conférence qui avait pour titre: "Primauté du politique dans la société".

Le jeudi soir, un débat public affrontait M. Bertrand Rioux et M. Claude Lagadec sur le sujet suivant: "Le rôle du philosophe dans la cité".

M. Bernard Solasse, conseiller économique à la CSN étudia, le vendredi soir, les rapports entre "Valeur et société industrielle". Il fut remarqué par la clarté de son exposé.

La semaine se clôtura par un vin d'honneur et un banquet au restaurant Hélène de Champlain. "Philosophie et sciences sociales", conférence de M. Jean Ladière, de l'Université de Louvain, termina cette dernière journée de la Semaine de Philosophie.



Maquette de la capsule Gemini. Ce projet de la NASA a déjà mis sur orbite 14 cosmonautes établissant des records impressionnants. Au milieu de mars, deux cosmonautes doivent réaliser un rendez-vous réel avec un autre satellite. Au cours de ce rendez-vous, un des deux cosmonautes voyagera d'un satellite à l'autre, le tout durant quelque trois heures.

## Pharmacie



**Le Doyen de la Faculté de Pharmacie, Monsieur André Archambault, à l'American Association for the Advancement of Science**

A l'occasion du 132<sup>e</sup> congrès de l'American Association for the Advancement of Science, réunissant plus de 6.000 hommes de science à Berkeley, Californie, Monsieur André ARCHAMBAULT, récemment nommé doyen de la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal, a été élu président (Chairman) de la section Sciences pharmaceutiques de cet organisme. A ce titre Monsieur ARCHAMBAULT devient l'un des vice-présidents de

l'Association. C'est la première fois qu'un scientifique pharmacien canadien se voit conférer cet honneur.

Président de la sous-commission des grades supérieurs de l'Université de Montréal, organisme chargé d'étudier tous les projets d'ordre académique au niveau des grades de maîtrise et de doctorat, Monsieur ARCHAMBAULT est également professeur titulaire et directeur des études à la Faculté de pharmacie. Ancien président de la Conférence canadienne des facultés de pharmacie, il est, depuis 1962, directeur de la Fondation canadienne pour l'avancement de la pharmacie. Il est membre du conseil de la recherche médicale au Québec, du conseil d'administration du Bureau d'examen national en pharmacie, du conseil d'approbation des hôpitaux pour l'internat en pharmacie d'hôpital du Canada et du comité de rédaction de "International Pharmaceutical Abstracts". Jusqu'à maintenant, il a publié plus d'une vingtaine de mémoires scientifiques ayant trait à des travaux originaux et il a dirigé plusieurs candidats à la maîtrise et au doctorat. Ancien gouverneur du Collège des pharmaciens de la province de Québec, Monsieur ARCHAMBAULT est membre de nombreuses associations scientifiques et professionnelles; il a été délégué à divers congrès internationaux de pharmacie et de biochimie notamment à Moscou, Stockholm, Mexico et Paris.

## Médecine

### *Nomination de Directeurs de Département à la Faculté de Médecine*

L'Université de Montréal annonce la nomination du Dr Maurice PA-

### *Monsieur Jean Cloutier nommé directeur adjoint des relations extérieures*

On annonce la nomination de monsieur Jean CLOUTIER au poste de directeur adjoint des relations extérieures.

Journaliste de carrière, monsieur CLOUTIER, ancien correspondant de Radio-Canada aux Nations-Unies, a obtenu sa licence en droit de l'Université de Montréal en 1957 et a été admis au Barreau de la province de Québec l'année suivante tout en travaillant au service des nouvelles de Radio-Canada. Une bourse du Conseil des Arts du Canada devait ensuite lui permettre de faire des stages à la radio et à la télévision à Londres (BBC), à Paris (RTF), et à Rome (RAI) et d'obtenir un diplôme du Centre international d'enseignement supérieur du journalisme de l'Université de Strasbourg (1959).

De 1960 à 1964, monsieur CLOUTIER a été l'assistant du directeur de ce Centre international de journalisme créé avec l'aide de l'Unesco afin de promouvoir les échanges professionnels entre journalistes des pays occidentaux, ceux du monde communiste et ceux du tiers-monde.

Il a été chargé en outre par l'Unesco d'organiser et de diriger en Afrique de l'Ouest des stages de formation de journalistes, notamment au Sénégal, en Guinée et au Mali.

De retour à Radio-Canada au début de 1964, monsieur CLOUTIER a été le premier correspondant du réseau français aux Nations-Unies. En juillet 1965, il était promu coordonnateur des émissions d'information à New-York.

# Une date à retenir 18-19 mars Colloque

RENT au poste de directeur du département de chirurgie de la Faculté de médecine. En désignant également, il y a quelque temps, le Dr Gérard BEAUDOIN à la direction du département de psychiatrie, l'Université a nommé les deux derniers des treize directeurs de département de la Faculté, conformément au programme de restructuration entrepris depuis l'avènement du Dr Lucien Coutru au décanat de la Faculté.

Le Dr MAURICE PARENT, diplômé en médecine de l'Université de Montréal, fit quatre années de résidence en chirurgie générale à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal de 1953 à 1957, et poursuivit ensuite ses études post-universitaires à Stockholm et à Boston. Attaché au service de chirurgie de l'Hôpital Notre-Dame depuis 1959, le Dr PARENT était nommé professeur assistant au département de chirurgie de la Faculté en 1964; il est également chef du service de chirurgie à l'Hôpital Notre-Dame. Fellow de l'American College of Surgeons, membre de nombreuses associations professionnelles, dont l'Association médicale canadienne, le Medical Council of Canada, le Collège royal des chirurgiens du Canada, l'Association des chirurgiens de la province de Québec et l'Association des médecins de langue française au Canada, le Dr PARENT est aussi membre du jury examinateur du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec et du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.

Le Dr GERARD BEAUDOIN est diplômé en médecine de l'Université de Montréal depuis 1948. Il poursuivit ses études en psychiatrie à New York, à Montefiore Hospital ainsi qu'au New York Hospital-Westchester Division. En 1953, il était nommé directeur de la clinique de psychiatrie et chef du service de psychiatrie à l'Hôpital général de Verdun. Attaché au corps professoral de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal depuis 1956 à titre de professeur assistant puis, en 1964 comme professeur agrégé, le Dr BEAUDOIN occupa diverses fonctions administratives à l'Hôpital général de Verdun où il fut secrétaire puis vice-président de l'Exécutif du Bureau médical, secrétaire du comité conjoint ainsi que du comité des séances. Il a collaboré à plusieurs revues médicales.

## Hygiène

### Nominations à l'École d'Hygiène

Doyen : Dr Maurice Panisset  
Vice-doyen : Dr Gilbert Blain  
Secrétaire : Dr Julien Denhez

#### DEPARTEMENT D'HYGIENE DES MILIEUX :

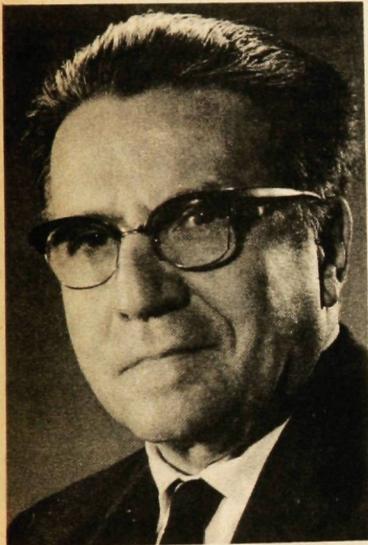
Administrateur : M. Claude Drouin  
Prof. assistant : Dr Jean-Vincent Pillet

#### UNITE DE RECHERCHE EN APTITUDE PHYSIQUE :

Directeur : Dr Lucien Brouha

#### INSTITUT SUPERIEUR D'ADMINISTRATION HOSPITALIERE :

Adjointe au directeur : Mme Yolande Dugal-Taylor

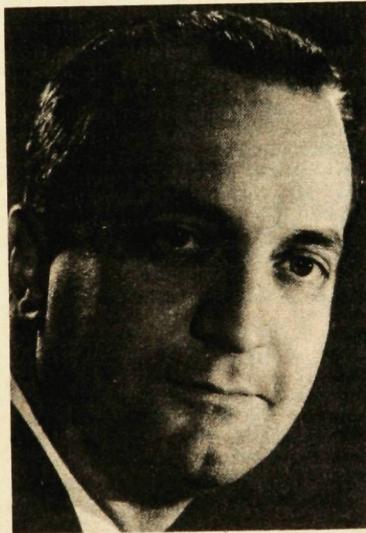


On annonce plusieurs nominations importantes à l'École d'hygiène, dont un nouveau doyen, un vice-doyen et un secrétaire.

Le Dr MAURICE PANISSET, nouveau doyen, succède au Dr ARMAND FRAPPIER qui a démissionné de ce poste mais demeure cependant directeur de l'Institut de microbiologie et d'hygiène et professeur titulaire au département de microbiologie et d'immunologie de la Faculté de médecine. Diplômé de l'École nationale vétérinaire d'Alfort, il obtint son doctorat en médecine vétérinaire à la Faculté de médecine de Paris. Le Dr Panisset poursuivit ensuite des études de perfectionnement d'abord à Paris, à la chaire de pathologie expérimentale et comparée, puis à l'École Militaire de Saumur et à l'Institut Pasteur.

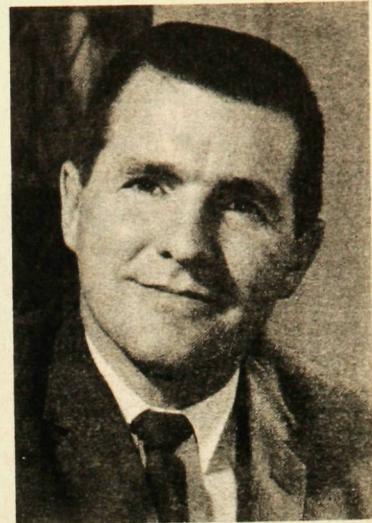
Professeur de maladies infectieuses à l'École de médecine vétérinaire de la province de Québec dès 1929, le Dr Panisset fut ensuite nommé chef de service puis directeur adjoint de l'Institut de microbiologie et d'hygiène de l'Université de Montréal (1938-64). En 1964, il devenait vice-

doyen et directeur des études de l'École d'hygiène. Ses sujets de recherche portent sur la pathologie infectieuse et l'immunologie comparées, les mycobactéries et le BCG. On lui doit près de 125 communications, notes et mémoires originaux ainsi qu'une monographie de 120 pages, *La Souche du BCG*, écrite en collaboration avec le Dr A. Frappier. Membre de la Société royale du Canada, le Dr Panisset a été président de la Société canadienne des microbiologistes en 1963-64.



Le Dr GILBERT BLAIN, directeur de l'Institut supérieur d'administration hospitalière, est nommé vice-doyen de l'École d'hygiène. Diplômé en médecine de l'Université de Montréal, il fut assistant-directeur médical de l'hôpital Notre-Dame de 1955 à 1957, après une année de pratique générale à Montréal. Il s'inscrivait ensuite à l'Institut supérieur d'administration hospitalière et obtenait une maîtrise en 1959. Il reprenait, la même année, ses anciennes fonctions à l'hôpital Notre-Dame, et devenait directeur de l'Institut d'administration hos-

pitalière et professeur agrégé, en 1963. Le Dr Blain est aussi membre du conseil de l'École d'hygiène.



Le Dr JULIEN DENHEZ, nouveau secrétaire de l'École d'hygiène est également directeur du département d'administration de la santé publique. Diplômé en médecine et en hygiène publique de l'Université de Montréal, il a fait partie, durant sept ans, du Service des unités sanitaires de la province de Québec, au titre de médecin hygiéniste directeur d'une unité. Lors de la fondation du Service de santé de l'Université de Montréal, en 1962, le docteur Denhez en devenait le directeur, en même temps qu'il était nommé professeur assistant à l'École d'hygiène.

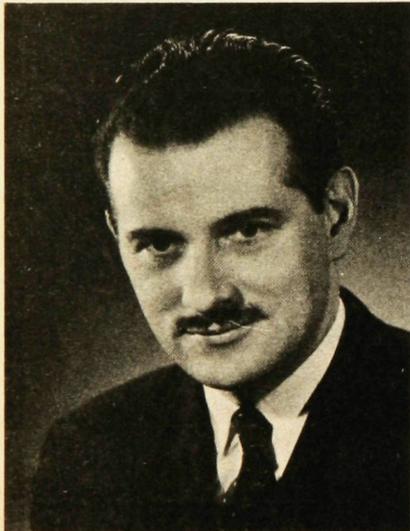
M. CLAUDE DROUIN, nommé administrateur du département d'hygiène des milieux, est attaché à ce département et à son Institut de recherche en hygiène industrielle et pollution de l'air depuis 1964, comme professeur assistant.

Le Dr JEAN-VINCENT PILLET, nommé professeur assistant au département d'hygiène des milieux, est de nationalité argentine. Il est docteur en médecine et diplômé en hygiène et en médecine industrielle de l'Université de Buenos-Aires.

L'Unité de recherche en aptitude physique a été organisée en 1964 à la suite d'un accord entre le ministère de la santé nationale et du bien-être social et l'Université de Montréal, en vue d'entreprendre des recherches dans des disciplines intéressant l'aptitude physique de la population canadienne, spécialement dans le domaine du sport amateur. Son nouveau directeur, le Dr LUCIEN BROUHA, est professeur titulaire d'hygiène physiologique à l'École d'hygiène. Né en Belgique, il est diplômé de l'Université de Liège où il obtint un doctorat en médecine et un doctorat ès sciences.

Mme YOLANDE DUGAL-TAYLOR, adjointe au directeur de l'Institut supérieur d'administration hospitalière, est bachelière ès arts et diplômée de la première promotion de l'Institut où elle remporta, en 1958, le prix Robert Wood Johnson.

## Droit



**Me Jean-Guy Cardinal,  
Doyen de la Faculté de Droit**

Le Conseil des gouverneurs de l'Université de Montréal annonce la nomination de Me Jean-Guy CARDINAL au poste de doyen de la Faculté de droit. Jusqu'à ce jour directeur général adjoint du Trust Général du Canada, Me CARDINAL succède à Me Maximilien CARON qui avait démissionné comme doyen en décembre 1964, mais qui demeure professeur titulaire à la Faculté.

Après ses études classiques au Collège André-Grasset, Me CARDINAL obtint une licence en droit de l'Université de Montréal en 1950. Il exerça sa profession de notaire durant trois années avant de devenir professeur de carrière à la Faculté de droit (1953-58). En 1957, il obtenait un doctorat en droit de l'Université de Montréal, après soutenance d'une thèse portant sur le droit de superficie. Nommé secrétaire général du Trust Général du Canada en 1958, il continuait cependant à donner de l'enseignement à la Faculté de droit et devenait membre de son Conseil en 1960. C'est en avril dernier que Me CARDINAL accédait au poste de directeur général adjoint du Trust Général du Canada.

Ex-président de l'Association des jeunes notaires du district de Montréal, du Notariat canadien (Montréal), du Club Richelieu-Montréal et vice-président de la campagne du Prêt d'Honneur 1965, le nouveau doyen représente le district de Montréal à la Chambre des notaires depuis 1957. Il a publié de nombreux articles pour revues de droit ou de notariat et il a collaboré à trois volumes de droit.

## Subvention à l'Ecole d'hygiène

L'Ecole d'hygiène de l'Université de Montréal vient d'obtenir une subvention de \$81,353.95 pour l'expansion de ses moyens d'enseignement et de recherche.

Cette subvention, qui sera renouvelée sur une base annuelle, est accordée à l'Ecole d'hygiène en vertu des dispositions qui régissent l'octroi des subventions générales à la santé publique dans le cadre des ententes fédérales-provinciales.

Le programme qui a été approuvé, prévoit l'engagement immédiat de professeurs et de chercheurs dans diverses disciplines relevant de la Santé publique. Il rend possible, également, leur formation ou leur spécialisation par l'octroi de bourses et de congés d'étude.

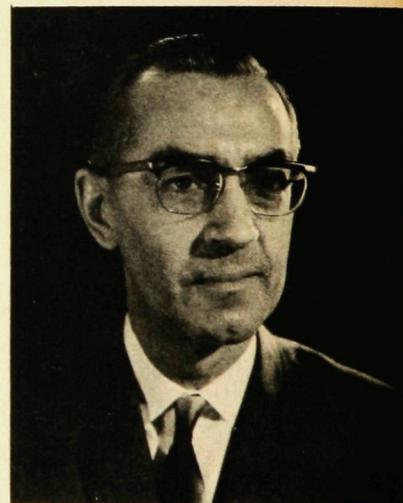
L'Ecole d'hygiène pourra, ainsi, offrir une plus grande variété de cours de Santé publique. Elle pourra, en particulier, entreprendre des cours post-universitaires de recyclage et de perfectionnement que pourront suivre les membres des Services de santé, en dépit de leurs occupations et de leur éloignement de l'Université.

## Sciences de l'éducation

### Monsieur Le Sieur nommé secrétaire

La Faculté des sciences de l'éducation annonce la nomination de Monsieur Antonio LE SIEUR au poste de secrétaire de la faculté en remplacement de Monsieur Gustave CREPEAU, actuellement en voyage d'étude en Europe.

Monsieur Antonio LE SIEUR, professeur assistant et nouveau secrétaire de la Faculté, est diplômé de l'Université d'Ottawa où il obtint une maîtrise et un doctorat en sciences de l'éducation - Ph.D. (Ed.). Depuis 1936, il a poursuivi une carrière ininterrompue dans l'enseignement et l'administration scolaire. Il a enseigné au niveau universitaire de 1956 à 1965, dont six années à l'Université d'Ottawa. En qualité d'expert de l'Unesco, il a effectué, dans des pays du Pacifique-Sud, des travaux et des



missions dans le domaine de la fondation d'écoles normales pour indigènes.

## "La santé buccale des étudiants de l'Université"

- 1— La majorité de la population examinée est âgée de 20 à 29 ans (76.7%) et 29% des sujets examinés sont du sexe féminin.
- 2— 9.2% des étudiants examinés sont complètement édentés dont 6.73% avant l'âge de 30 ans.
- 3— 13.3% des étudiants examinés sont porteurs de pièces de prothèse complète (et, dans la majorité des cas, de 2 prothèses complètes).
- 4— L'édentation est plus fréquente chez les femmes que chez les hommes.
- 5— La moyenne de dents extraites est de 6.9 par étudiant et est supérieure chez la femme.
- 6— La moyenne de caries non traitées est de 7.5 par étudiant et le maximum de caries (9) se rencontre entre 20 et 29 ans.
- 7— Le nombre de caries est moins élevé chez les étudiantes que chez les étudiants. Ce sont les étudiantes, également, qui ont le plus d'obturations, qui ont recours à des traitements dentaires plus précoces et qui ont une hygiène dentaire plus soignée.
- 8— L'indice CAO est élevé, prouvant l'endémicité de la carie.
- 9— Le recours aux traitements dentaires est nettement insuffisant. (v.g. 8.2 dents cariées + 6.7 dents extraites = 14.9 VS 7.1 dents obturées).
- 10— Un étudiant sur dix éprouve des douleurs au moment de l'examen, donc nécessite un traitement d'urgence.
- 11— Le nombre total d'étudiants examinés a été de 5,108.

*Encore  
quelques  
places  
disponibles*

## VOYAGE No 1

Montréal-Paris et retour

28 août au 18 septembre 1966

\$230 par personne

incluant les frais d'assurance  
l'inscription doit nous parvenir  
avec un dépôt de \$100

## VOYAGE No 2

Montréal-Paris et retour

du 18 sept. au 16 octobre 1966

\$210 par personne

incluant les frais d'assurance  
l'inscription doit nous parvenir  
avec un dépôt de \$100

## VOYAGE No 3

Montréal-Paris et retour

du 25 sept. au 23 octobre 1966

\$210 par personne

incluant les frais d'assurance  
l'inscription doit nous parvenir  
avec un dépôt de \$100

*Pour renseignements,  
retournez ce coupon*



# DERNIÈRE CHANCE DE S'INSCRIRE À L'UN DE NOS TROIS VOYAGES VERS L'EUROPE

- Le VOYAGE CLASSIQUE  
France-Italie-Suisse
- LA GRECE  
Avec escales dans les îles
- LA SCANDINAVIE  
Norvège-Suède-Danemark
- LA SICILE ET LA TUNISIE  
Avec repos sur les plages
- LES VOYAGES INDIVIDUELS  
Prenez rendez-vous avec  
DARO VOYAGES et nous

organiserons pour vous  
l'itinéraire que vous désirez

*Nous vous proposons tout particulièrement pour un groupe de dix ou douze personnes une croisière dans les îles GRECQUES.*

*Vous frêtez votre propre voilier et vous naviguez librement d'île en île.*

*Les groupes doivent dans ce cas se constituer rapidement.*

**Comité des voyages: Les Diplômés**  
C.P. 6128 — Montréal 3

I — Je serais intéressé à participer à l'un des voyages en Europe organisés par l'Association des Diplômés en 1966

( ) (ci-joint dépôt de \$ ..... ) et je désire de plus amples informations sur le vol no .....

II — Je désire m'inscrire au voyage no .....

( ) (ci-joint dépôt de \$ ..... )

Nom: .....

Faculté ..... Promotion .....

Adresse .....

Téléphone .....

# Oui ou non à...

---

- L'hôpital universitaire
- Développement de la recherche
- Expansion de la bibliothèque
- Subventions

*Autant de questions  
autant de raisons  
pour remplir  
le coupon  
ci-joint*

Comité du colloque. Les Diplômés  
C.P. 6128 — Montréal 3.

Ci-inclus mon chèque ou mandat-poste.  
Inscription : \$5.00; étudiants : \$2.00

A l'ordre de : LES DIPLOMES

Nom : .....

Faculté : ..... Année de promotion

Téléphone : .....

Adresse : .....